

# Compte rendu de la réunion

## "commission commerces et commission travaux"

### du 26 février 2021

La séance est ouverte à 20h40

Présent.e.s : Astier Chantal, Beck Simon, Fermier Fabien, Gauguin Bernard, Rebesche Hélène, Rigault Pierre

Excusé.e.s : Bergeal Catherine, Rigolage Benjamin, Martens Guillaume, Chevalier Thierry

#### 1- Actualité : Dépôt de pain

Avant d'aborder l'ordre du jour, il est demandé à Chantal Astier (présidente d'Acanthe) de faire un point sur l'ouverture du dépôt de pain associatif.

– Les locaux mis à disposition par la municipalité ont été rénovés (peinture et réparations nécessaires) par l'employé municipal. Intervention rapide et efficace.

– des bénévoles de l'association se sont chargés d'un nettoyage approfondi des lieux, des vitrines, des réparations des vitrines et de l'installation des équipements nécessaires, frigo (don d'une adhérente) et congélateur neuf (offert par une habitante).

– les démarches auprès de pôle emploi pour l'embauche de salariés en contrat aidés ont été initiées par Pierre Rigault et poursuivies par Chantal Astier. Deux salariées ont été embauchées sur des contrats de 20h, un aidé à 80% l'autre à 50%, soit 40h d'emploi salarié par semaine.

– Ceci permet une ouverture tous les jours sauf dimanche, du lundi au jeudi 7h30-12h30, vendredi et samedi 7h30-17h30. Quand le couvre-feu sera levé, pour les vendredis et samedis, il y aura une coupure à midi (12H30 à 14H) et ouverture jusqu'à 19h.

La fermeture le dimanche n'est pas un choix d'Acanthe mais celui du boulanger de Villefranche St Phal avec lequel nous travaillons.

– La fermeture annoncée dans la feuille rouge pour la semaine du 15 au 20 mars est due à la fermeture de la boulangerie de Villefranche à ces dates. Cela nous ennuie de devoir fermer après 4 semaines de réouverture. Nous cherchons une solution avec l'aide du commercial de Nicot Meunerie qui travaille avec notre boulanger pour trouver une seconde boulangerie qui prendrait le relais lors des fermetures de notre boulanger principal. Réponse courant de la semaine prochaine.

- Les 2 premières semaines ont été très chargées pour la mise en route des tableaux de commandes et de gestion. Difficile de savoir quelle est la demande journalière, c'est très variable. Il faut faire très attention pour ne pas avoir d'invendus. La vente du pain est notablement insuffisante pour couvrir les charges. Pour élargir nos ventes nous nous appuyons sur les adhérent.e.s qui confectionnent des gâteaux, pizzas etc... et sur l'ouverture d'un dépôt de produit locaux en circuit court (produits laitiers, terrines variées, miel ...).

Les deux premières semaines sont assez satisfaisantes et nous pensons que nous arriverons à être à l'équilibre.

#### 2- Les projets de réhabilitation des bâtiments communaux et réinstallation des commerces

Ces projets sont éligibles aux programmes de rénovation énergétique et de revitalisation des zones rurales. Ils devraient pouvoir être subventionnés à 80%.

La municipalité met tout en œuvre pour faire les demandes et avancer dans nos projets.

## 2-1 Local technique derrière l'église

Ce local a été vandalisé, il ne peut être utilisé en ce moment (porte non sécurisée), l'assurance prendra en charge la réparation de la porte. Pour cela il faut déposer un permis de construire. C'est l'occasion pour la municipalité de penser à optimiser l'usage de ce local.

Une étude a été demandée pour la rénovation complète de ce bâtiment, isolation, mise aux normes, conformité avec les exigences d'un bâtiment proche de l'église sous contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France. Le projet final serait d'y installer le local des pompiers et une zone de stockage pour le gros matériel de l'employé de mairie. L'architecte Frédéric Vincendon a été chargé de l'étude qui est chiffrée à 194 000 €. Quitte à déposer un permis de construire pour la porte, il est proposé de déposer le permis pour la globalité de l'opération sans que cela engage à sa réalisation complète dans l'immédiat. La porte financée par l'assurance pourra être installée dans les délais requis par l'assurance. Pour la suite cela dépendra des priorités de la commune. Le moment venu chaque élément du projet sera rediscuté: ce qui sera fait, par qui, pour quel budget etc. L'architecte a été prévenu que ce projet ne serait pas forcément dans les premières priorités.

Plusieurs points ont été discutés : pourquoi rénover ce bâtiment ? pourquoi ne pas l'abattre et reconstruire sur place ou ailleurs ?

Ce bâtiment peut être rénové mais s'il est démoli, la loi n'autoriserait plus de reconstruction sur ce terrain. Ce serait la perte d'un terrain construit alors que la commune n'a presque plus de terrain constructible suite au nouveau PLUI. A terme, il est donc intéressant de rénover ce bâtiment. L'esquisse du projet a été présentée.

**Suite à ces discussions, la commission a donné un avis favorable au dépôt du permis de construire.**

## 2-2- Devenir de la boucherie de Gilles Bouquet

### *Des candidats à la reprise*

Suite aux annonces dans la presse et sur les différents supports de communication, 5 candidats à la reprise se sont manifestés. Trois se sont désistés, soit avant d'avoir visité soit après, un couple habitant La Ferté-Loupière s'est montré intéressé et serait en capacité de monter un dossier de reprise. Une autre candidate doit venir visiter prochainement. Il y a des repreneurs potentiels pour cette boucherie, à voir pour la suite.

### *Vente de la propriété*

Vente des murs pour 117000 €, vente du matériel prix demandé par la vendeuse 30000 €, voir pour le camion. Les repreneurs éventuels ne seraient pas intéressés par le matériel qui est n'est plus aux normes. Ce sera à la vendeuse de voir avec le repreneur.

La municipalité envisage l'achat des murs (1000 m<sup>2</sup>, 500 m<sup>2</sup> couvert, 100 m<sup>2</sup> boucherie, 150 m<sup>2</sup> d'habitation). Des travaux de réhabilitation sont à prévoir dans l'habitation avant d'en envisager sa location.

**Après discussion, la commission donne un avis favorable au rachat des murs par la commune.**

## 2-3- Rénovation du restaurant Grill St Germain

Pour le moment, il s'agit de refaire le sol de la salle du restaurant. Trois demandes de devis sont en cours:

Testart : avec chape refaite 8733€

Karo Mozaïc : sans chape 6668€

Taffineau : en attente du devis

Benjamin Rigolage suit ce dossier.

Il y a eu une discussion autour des autres travaux qui seront à faire un jour pour l'entretien de l'ensemble de ce bâtiment.

#### 2-4- Projets Epicerie et Boulangerie

Publicité pour trouver des commerçants annonces passées:

- dans la presse Yonne Républicaine
- par Pôle emplois sur leurs sites
- par internet
- sur **TF1** en ligne
- à la chambre des métiers annonce en ligne
- voir du côté des écoles de boulangerie

Tatiana Meyer a rendu les clés le 26 février. La municipalité avait requis la présence d'un huissier pour que tout se fasse dans les règles. Le local a été rendu totalement vidé.

Jusqu'à présent aucune visite n'avait pu être organisée.

Trois architectes ont été consultés. Un s'est désisté, deux cabinets ont répondu.

- CREA (honoraires 9%) et MC2 (honoraires 10%) : esquisses avec plan d'exécution.

**Après discussion et présentation de quelques documents, le vote de la commission s'est porté sur le choix du cabinet CREA**

Pour les financements, il y a une subvention de 50% sur 120 000 € soit 60 000€ acquise (redirection d'une subvention initialement obtenue pour le centre de co-working). Une autre subvention est en attente à la Préfecture conditionnée à la présentation d'un projet finalisé s'appuyant sur un boulanger (point à voir en Préfecture avec la responsable du service qui vient de changer)

En anticipation, à voir avec la DDE pour l'aménagement du trottoir pour accès handicapé.

En charge de ce dossier : Guillaume Martens

#### 3- Réfection des routes

3-1 Portion prévue en 2021, tranche optionnelle sur les Monts Gagnants, pas satisfaisant. Discussion en cours avec les sociétés Colas, Eurovia pour une solution permettant de casser les eaux de ruissellements par une technique utilisée sur les routes de montagnes et voir avec Simon Beck pour le repérage d'une buse sur site.

3-2 Rue des cannettes et rue de l'Abreuvoir, suite aux inondations: subvention (DETR) à utiliser d'ici à juillet 2021. Pour les travaux voir avec JLBonsart, Colas et Eurovia en cours de chiffrage.

3-3 Discussion concernant l'entretien des routes. Il est rappelé que pour un bon entretien des routes les fossés/caniveaux doivent être entretenus. Une machine de la CCA servant à curer les fossés va être empruntée pour l'essayer sur certaines portions du bas-côté de la chaussée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.